



L'ABC D'UNE BONNE CAMPAGNE DE PÉTITION

A. Signer et faire signer la pétition

La meilleure manière de faire signer une pétition est d'y aller de façon systématique.

Idéalement, organisez une rencontre avec les locataires de votre immeuble pour expliquer la situation et ce qui motive le geste (voir le texte sur le sujet joint à cet envoi ou sur le site web), et faites signer les gens présents. Ensuite, faites une tournée de tous les appartements de votre immeuble.

Pour les associations de locataires qui regroupent plusieurs immeubles, identifiez une personne responsable pour chacun de vos immeubles qui fera le porte-à-porte.

Tout le monde peut signer la pétition, y compris les gens qui n'habitent pas dans un HLM. Vous pouvez faire signer ami-e-s et parents. Si vous participez à des groupes à l'extérieur (Âge d'or, club de quilles, cuisine collective, etc.), n'hésitez pas à présenter la pétition et demandez aux gens de la signer.

Les locataires qui siègent au CA de l'office devraient demander aux autres membres du CA de signer la pétition. De plus, le CA de votre OMH devrait voter une résolution d'appui à la pétition et la faire parvenir au député. Un texte type de résolution pour les OMH et autres organisations (conseil municipal, groupe communautaire, conseil de fabrique, etc.) est disponible sur le site de la FLHLMQ à www.flhlmq.org/resolution-type-petition.

Les employé-e-s de l'office aussi devraient être invités à signer la pétition.

Un modèle vierge des feuilles de pétition est disponible sur le site web de la FLHLMQ à www.flhlmq.org/petition-renovations.

B. Remettre la pétition à votre député-e fédéral-e

La pétition est destinée à mettre de la pression sur le gouvernement fédéral. Chaque député-e fédéral-e peut, si ses électeurs lui demandent, lire la pétition à la Chambre des communes à Ottawa. Pour cela il faut lui remettre la pétition.

Nous vous invitons donc à prendre rendez-vous avec votre député-e fédéral-e pour lui remettre votre pétition et lui demander de faire tout ce qu'il peut pour que les budgets de rénovation dans les HLM ne soient pas coupés par le gouvernement fédéral, y compris de lire la pétition en Chambre.

Si jamais vous ne réussissez pas à prendre rendez-vous avec votre député-e, envoyez la pétition par la poste.

C. Envoyer le compte rendu à la FLHLMQ

Afin d'avoir un portrait exact du nombre de signatures recueillies et du nombre de député-e-s touchés par la campagne, nous vous demandons de nous faire parvenir le compte rendu au verso de cette page.